

PRESTIGE COMPACT

adoucisseur d'eau automatique

MODE D'EMPLOI ET INSTRUCTIONS DE MONTAGE

IMPORTANT :
Avant tout raccordement, mise en eau et utilisation, lire attentivement la présente notice. Le non respect de ces prescriptions, entraîne la déchéance de la garantie **CPED**.



MERCI
D'AVOIR CHOISI **CPED**

Nous sommes persuadés que l'adoucisseur automatique CPED PRESTIGE COMPACT vous donnera entière satisfaction.

L'adoucisseur d'eau CPED vous offre de nombreux avantages :

- Il protège vos canalisations du tartre.
- Il prolonge la durée de vie de vos installations et appareils ménagers.

Pour être sûr d'obtenir les meilleurs résultats, nous vous prions de bien vouloir respecter les instructions suivantes.

Des questions sur les produits **CPED** ?
Contactez notre Service Consommateurs :



15a, avenue de l'Europe - Schiltigheim
BP 80045
67013 STRASBOURG Cedex

Tél. 03 88 33 86 80
Fax. 03 88 83 50 90
www.cped.fr

SOMMAIRE

LE CONTRAT D'ENTRETIEN	4
PRÉCONISATIONS	6
SÉCURITÉ	8
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT	10
COLISAGE	13
CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES	13
SCHÉMAS DE RACCORDEMENTS ET D'INSTALLATION	14
ENCOMBREMENT	15
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	15
CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT	16
MONTAGE & RACCORDEMENTS	16
MISE EN SERVICE	17
MISE EN EAU DE L'ADOUCISSEUR	20
LA CARTE DE COMMANDE	21
PROGRAMMATION, AFFICHAGE & FONCTIONNEMENT	21
GUIDE DE DÉPANNAGE	25
MAINTENANCE	27
RELEVÉ DE L'INSTALLATION	30
PARAMÈTRES DE L'ADOUCISSEUR	30
NOTES	31

LE CONTRAT D’ENTRETIEN

Afin d’obtenir le meilleur rendement de l’adoucisseur **PRESTIGE COMPACT** et ceci en toute sécurité, il est conseillé de faire inspecter au minimum une fois par an votre appareil par nos spécialistes **CPED**.

La solution idéale pour vous consiste à souscrire un **contrat d’entretien** auprès de nos services.

Lors de son passage pour la mise en route du matériel, notre Technicien vous donnera toutes les précisions à ce sujet.

Le contrat d’entretien comprend :

1. Une visite d’entretien par an.

Lors de cette visite, le technicien fait les contrôles suivants :

- vérification de la cartouche du filtre et changement (facturée en sus) si nécessaire,
- vérification des cycles de régénération (détassage, aspiration, rinçage et renvoi d’eau),
- vérification du tubing de saumurage,
- vérification du sel (colmatage possible) et nettoyage si nécessaire, remplissage du bac à sel (sel fourni par le client),
- vérification du mixing et du by-pass,
- vérification des réglages de régénération et de la pendule, aseptisation du bac et résine (« Stéripur » en sus) analyses de l’eau dure et de l’eau douce.

Et vous établit un compte rendu de la visite.

2. Toute visite supplémentaire à la suite d’une panne (ne concerne pas les réglages de dureté qui seront facturés).

3. Déplacements et main d’oeuvre couverts par le contrat.

4. Les pièces détachées (hors pièces d’usures) qui sont garanties les trois premières années.

Lors de la mise en route, le Technicien vous donnera tous les renseignements complémentaires ainsi que le prix du contrat.

Le contrat est payable à chaque visite annuelle, et couvre tous les frais de déplacements et de main d’oeuvre pendant les 12 mois suivants.

Avantages :

Vous devenez « Client Privilégié » et bénéficiez d’une remise de 10% sur les consommables (cartouches, « Stéripur », etc.) et les pièces détachées.

En tout état de cause, s’applique la garantie légale qui oblige le vendeur professionnel à garantir l’acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue ou du service rendu.

Exclusion de la garantie :

- Une utilisation autre que sur de l'eau potable.
- Une utilisation non conforme à la notice technique livrée avec l'appareil.
- Une absence d'entretien périodique comme préconisé dans la notice (exemple : non remplacement de la cartouche filtrante).
- Les dégâts causés par le gel, une chaleur supérieure à la température maximale indiquée.
- L'orage ou toute surtension sur le réseau électrique.
- Un nettoyage avec un produit autre que de l'eau ou non préconisé par **CPED**.
- Une pression supérieure à la pression maximale indiquée dans la notice technique.
- Une projection de liquide.

Mise en service faite le :

Signature client :

Signature technicien :

Cet appareil est un appareil technique, il convient de lire attentivement cette notice avant d'entreprendre son installation, sa mise en service et toutes interventions et de se conformer aux instructions décrites et aux limites d'utilisation. Il convient au propriétaire de l'appareil de s'assurer que les personnes ayant accès au dispositif connaissent cette notice et que celle-ci a été comprise.

Cet appareil doit être installé dans un endroit propre et sec, correctement ventilé et non accessible à des personnes non autorisées.

Cet appareil doit être protégé des intempéries, des sources de chaleur et des vapeurs de produits chimiques.

L'ouverture des boîtiers électriques ne doit être confiée qu'à une personne habilitée et ayant connaissance des dangers du courant électrique - **DANGER D'ÉLECTROCUTION**.

L'exploitation et l'entretien de l'appareil doivent être réalisés par une personne dûment habilitée et ayant les connaissances requises pour ce type d'opération.

Il convient au propriétaire de l'appareil de s'assurer que les personnes intervenantes sont pourvues des outils et des équipements adaptés pour ces opérations.

Dans certaines opérations d'entretien de l'appareil, il peut être nécessaire d'utiliser des produits chimiques. Il convient à l'utilisateur de s'assurer de connaître les éventuels dangers de ces produits et d'utiliser des protections collectives ou individuelles afin de se prémunir de ces dangers.

Cet appareil ne doit pas être modifié sans l'autorisation écrite préalable du fabricant.

Les surfaces de cet appareil ne doivent pas être nettoyées avec de l'alcool ou un produit à base d'alcool, ou avec un produit contenant des solvants du plastique.

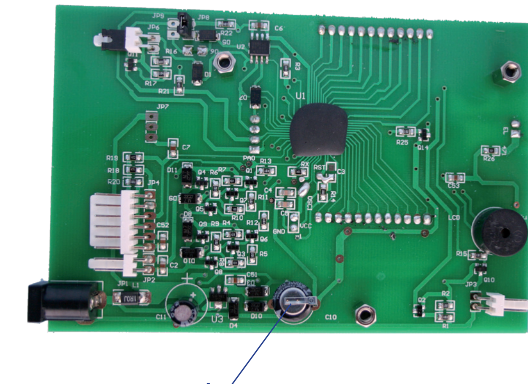
Notre service après vente est à votre disposition pour vous apporter l'assistance technique nécessaire dont vous auriez besoin.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENT

Décret n° 2009-1139 du 22 septembre 2009 relatif à la mise sur le marché des piles et accumulateurs et à l'élimination des piles et accumulateurs usagés et modifiant le code de l'environnement.

Cet appareil contient une pile condensateur 0.22µF 5,5 V.(Panasonic EECS0HD224V ou équivalent). Les caractéristiques de cette pile sont conformes au décret. Si cette pile doit être remplacée, il est impératif d'utiliser une pile de même nature que celle installée.

Cette pile est soudée sur la carte électronique à l'emplacement indiqué sur la vue ci-contre.



Pour la remplacer :

- Débrancher électriquement le coffret.
- Ouvrir le boîtier et démonter la carte électronique de son support.
- Dessouder l'ancienne pile en prenant soin de ne pas échauffer les composants environnants et éliminer l'ancienne pile suivant la réglementation en vigueur (DEEE).
- Mettre en place la nouvelle pile en respectant la polarité.
- Ressouder la nouvelle pile sans échauffer les composants environnants.

Important :

Les raccordements hydrauliques et électriques doivent être effectués conformément aux règles de l'art et normes applicables au local d'implantation de l'adoucisseur. En particulier, dans le cas où les canalisations d'arrivée d'eau et de départ d'eau adoucie seraient équipées de dispositifs pouvant engendrer des coups de bélier (vannes électromagnétiques notamment), des anti-béliers efficaces doivent être installés.

Important :

Par ailleurs, l'électronique du coffret de commande est sensible, comme tout ensemble électrique, aux parasites électriques ou magnétiques. Le coffret de commande est équipé de série de filtres permettant d'éliminer les parasites usuels. Toutefois, dans le cas d'une proximité de discontacteur de puissance, de transformateurs ou de tout autre émetteur de parasites, il sera nécessaire d'effectuer les raccordements avec du câble blindé et de mettre en place un antiparasite adapté.

CPED se réserve le droit de modifier sans préavis les caractéristiques techniques de ses appareils.

Le marquage CE des adoucisseurs **PRESTIGE COMPACT CPED** atteste de leur conformité aux exigences de :

- La directive 2004/108/CEE du 15/12/2004 relative à la compatibilité électromagnétique.
- La directive 2006/95/CEE du 12/12/2006 relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.

Les adoucisseurs **PRESTIGE COMPACT CPED** sont soumis à la directive 97/23/CEE du 29/05/97 relative aux équipements sous pression. Ils remplissent les exigences de l'article 3 point 3 (conception et fabrication dans les règles de l'art en usage) mais n'entrent pas dans les catégories de I à IV et, à ce titre, ne sont pas concernés par le marquage CE relatif aux équipements sous pression.

SÉCURITÉ

Les descriptions sont rédigées en texte clair. Les zones mises en évidence **Avertissement, Attention** et **Remarque** ont la signification suivante :

- REMARQUE

Signale une particularité ou une information importante

- AVERTISSEMENT

Risque lié à la présence de courant électrique.

Risque de blessure ou d'accident

- ATTENTION

Risque de mauvais fonctionnement

Important :

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

RISQUES	RECOMMANDATIONS
RISQUES ÉLECTRIQUES : Cet appareil dispose d'alimentations électriques. Indice de protection: IP50	Débrancher électriquement l'appareil et si nécessaire le consigner avant toute intervention.
RISQUES MÉCANIQUES : Cet appareil peut comporter des éléments en mouvement (exemple moteur).	Arrêter l'appareil, le consigner si nécessaire avant toute intervention. Ne pas enlever les capots de protection sur un appareil en fonctionnement. Porter les équipements de protection individuelle adaptés.

Attention :

Pour la sécurité de l'utilisateur et celle de l'appareil, veiller à respecter les précautions élémentaires d'utilisation et les instructions suivantes :

- Vérifier que l'appareil et son emballage n'ont pas été endommagés durant le transport.
- Ne pas utiliser l'appareil en cas de dommage apparent, nous contacter.

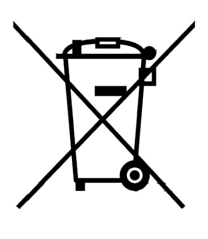
Avertissement :

Pour la plupart des appareils électriques, il est conseillé d'effectuer le branchement sur un circuit dédié, c'est-à -dire une prise unique qui n'alimente que l'appareil en question et sur laquelle aucune autre prise ni aucun circuit de dérivation ne vient s'ajouter.

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

SÉCURITÉ (SUITE)

Élimination de l'ancien appareil



1. Ce symbole, représentant une poubelle sur roulettes barrée d'une croix, signifie que le produit est couvert par la directive européenne 2002/96/EC.

2. Les éléments électriques et électroniques doivent être jetés séparément dans des conteneurs prévus.

3. Une élimination conforme aux instructions aidera à réduire les conséquences négatives et risques éventuels pour l'environnement et la santé humaine.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

Attention :

Tout travail électrique nécessaire à l'installation de cet appareil doit être effectué par un électricien qualifié ou par des personnels compétents. Tout travail de plomberie nécessaire à l'installation de cet appareil doit être effectué par un professionnel qualifié ou par des personnels compétents.

CÂBLAGE

Attention :

Pour la sécurité des personnes, enlever le fusible du circuit électrique ou débrayer le disjoncteur avant le raccordement à l'installation. Vérifier la non présence de tension électrique sur la prise de courant.

Ne pas utiliser de rallonge ni d'adaptateur de prise de courant avec cet appareil. Les branchements électriques et les branchements de mise à la terre doivent être conformes aux normes électriques nationales, régionales et/ou locales.

Cet appareil doit être alimenté à la tension et à la fréquence qui conviennent comme précisé dans la présente notice. Il doit être raccordé à un circuit individuel correctement relié à la terre, protégé par un disjoncteur ou par un fusible adapté à l'appareillage installé.

Les raccordements hydrauliques et électriques doivent être effectués conformément aux règles de l'art et normes applicables au local d'implantation de l'appareil.

Par ailleurs, l'électronique est sensible, comme tout ensemble électrique, aux parasites électriques ou magnétiques.

Dans le cas d'une proximité de discontacteurs de puissance, de transformateurs ou de tout autre émetteur de parasites, il sera nécessaire d'effectuer les raccordements avec du câble adapté et éventuellement de mettre en place un antiparasitage.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

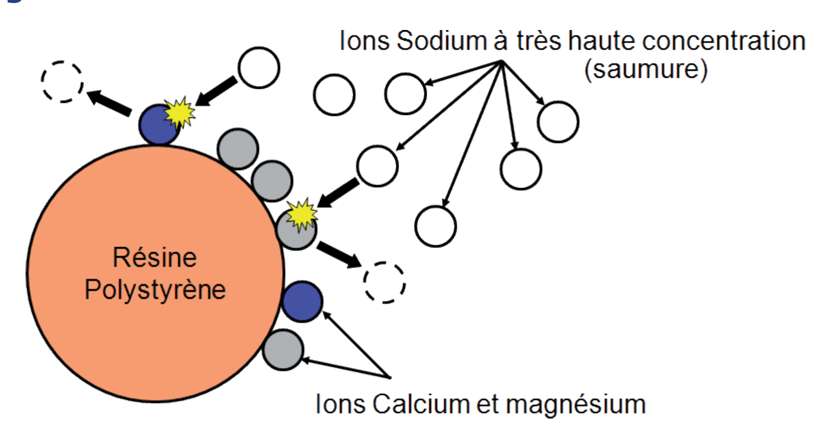
L'adoucissement est la technique utilisée pour supprimer le TH de l'eau (due à la présence des sels alcalino-terreux : carbonates, sulfates et chlorures de calcium et de magnésium).

C'est un appareil qui utilise une résine échangeuse d'ions et le principe consiste à permuter les ions calcium et magnésium qui constituent la dureté de l'eau par des ions sodium liés à la résine de l'adoucisseur.

Lorsque tous les ions sodium ont été échangés, on dit que la résine est saturée et elle doit être régénérée.

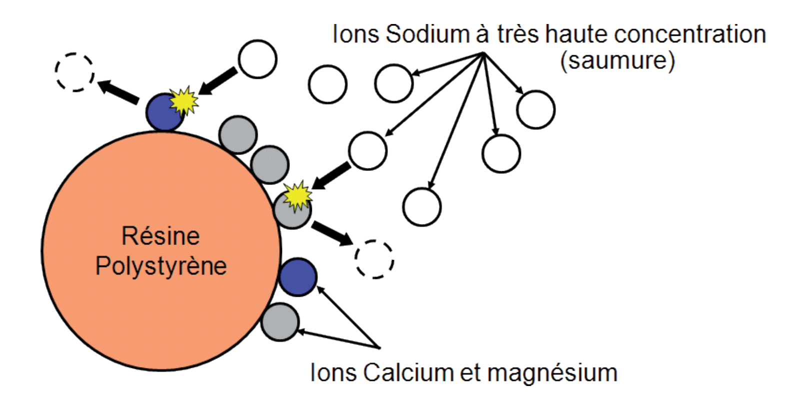
On procède alors à la régénération de la résine par de la saumure (solution de NaCl saturée ou chlorure de sodium), ainsi, les ions sodium sont de nouveau remis en place sur la résines; alors que les ions calcium et magnésium sont évacués à l'égout sous forme de chlorures. Ensuite, une succession de rinçage permet d'éliminer la saumure.

1/ - L'échange d'ions



Les ions Calcium et Magnésium remplacent les ions Sodium sur la résine. Ceux-ci sont libérés dans l'eau, qui devient douce.

2) - La régénération



Les ions Sodium regagnent leur place sur la résine. Les ions Calcium et Magnésium expulsés repassent dans l'eau qui est rejetée à l'égout.

L'adoucisseur **PRESTIGE COMPACT CPED** est un adoucisseur d'eau automatique fonctionnant en mode volumétrique anticipé avec priorité au volume.

Régénération anticipée et proportionnelle au taux d'épuisement de la résine.

Il est équipé d'une résine échangeuse d'ions de type cationique fonctionnant en cycle sodium, conformes aux textes réglementaires en vigueur.

Le calcul des consommations journalières est basé sur la moyenne des 14 derniers jours de fonctionnement.

L'ensemble des matériaux utilisés sont de qualité alimentaire.

Le coffret électronique permet l'autocontrôle de l'adoucisseur et la commande des différentes étapes de régénération.

Équipé de microprocesseur, il est programmable par l'intermédiaire du clavier 4 touches en façade. Il commande le moteur au moyen de courant très basse tension de sécurité (12 volts continu).

Le principe de régénération de cet appareil est à 4 cycles :

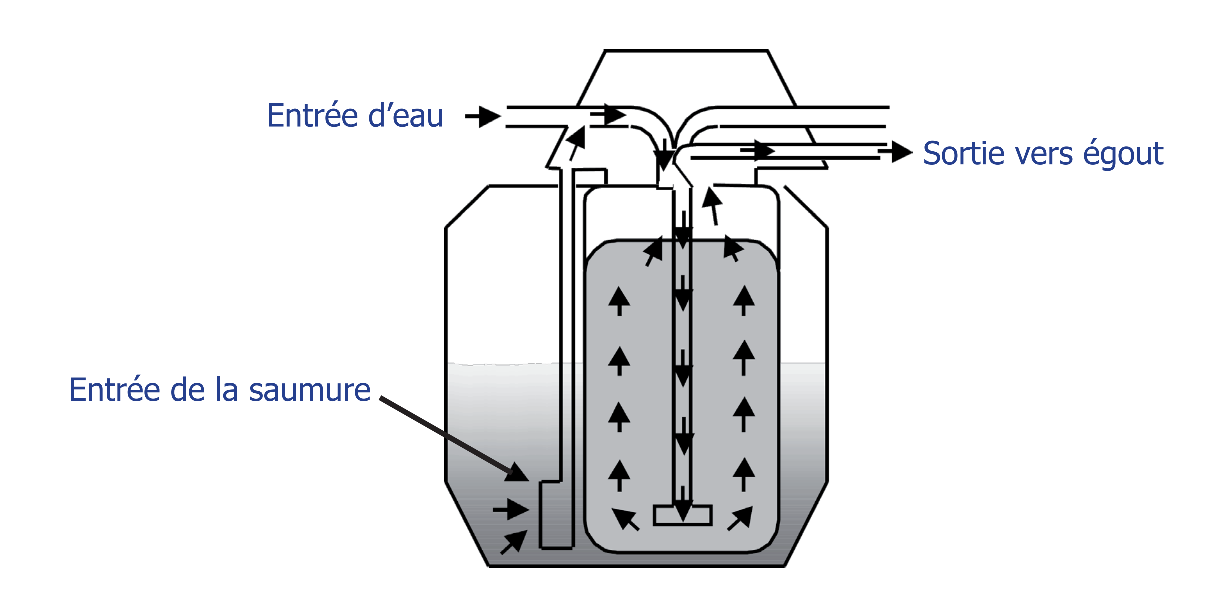
1/ - Remplissage du bac à sel

Cet appareil est équipé d'un bac sec, par conséquent, en mode de fonctionnement, celui-ci ne contient pas d'eau; 90 minutes avant la régénération, un renvoi d'eau est effectué dans le bac à sel.

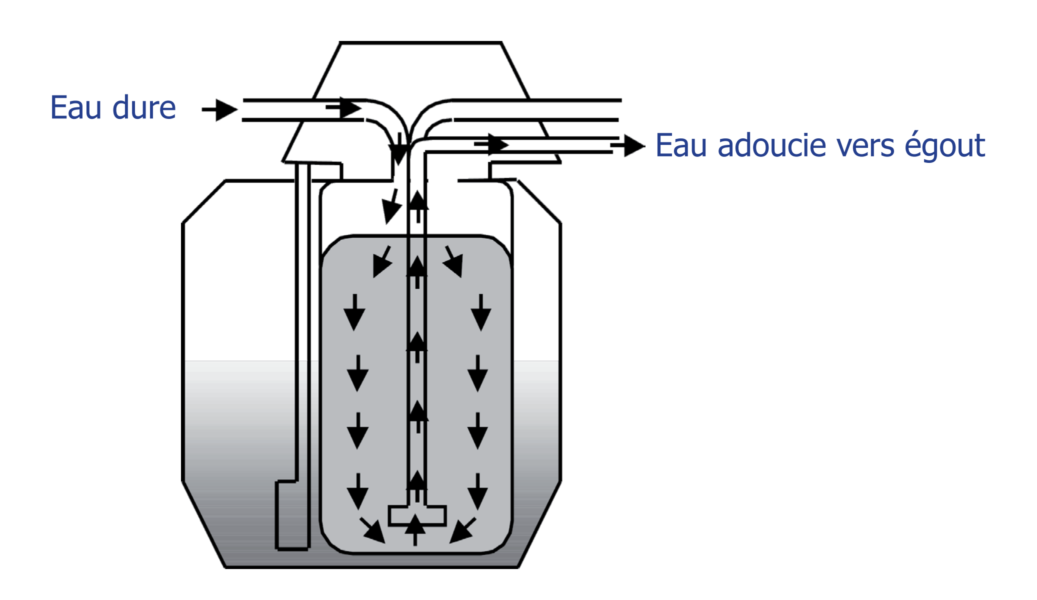
2/ - Aspiration de la saumure

Afin d'optimiser l'efficacité des appareils, la régénération de la résine échangeuse d'ions s'effectue suivant le principe du contre-courant (régénération du bas vers le haut).

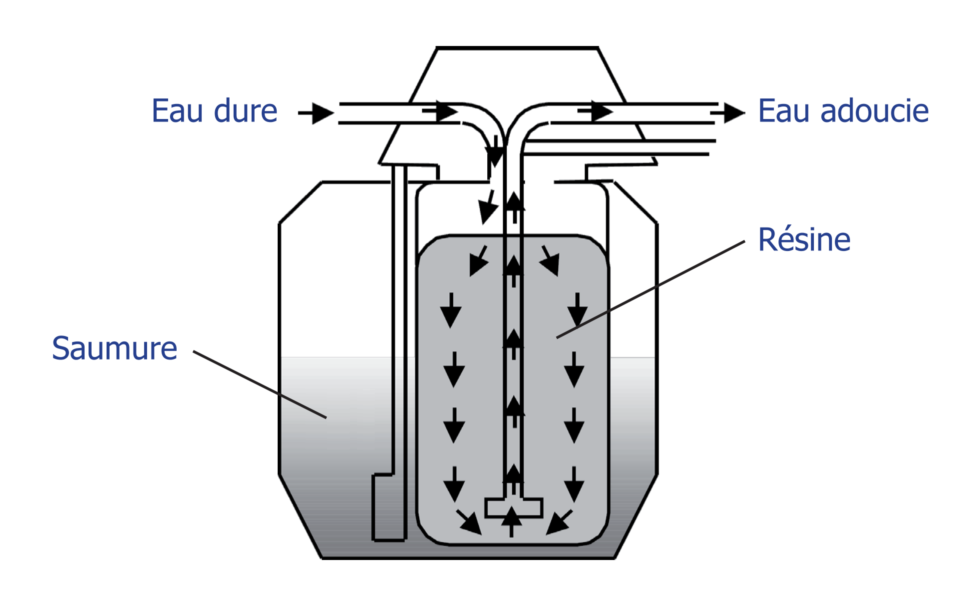
Mode : Aspiration de la saumure à contre-courant (du bas vers le haut)



Mode : Rinçage lent et rinçage rapide à co-courant (du haut vers le bas)



Mode : Production ou Service (production d'eau adoucie)



1/ - Colisage

Les adoucisseurs **PRESTIGE COMPACT CPED** sont livrés en un colis:

- l'adoucisseur proprement dit, pré-monté et chargé de sa résine échangeuse d'ions, dans son bac à sel « intégral »
- une trappe du bac à sel amovible
- un sachet et ses accessoires de raccordement à l'adoucisseur comprenant :
    - un tuyau souple d'évacuation des eaux de régénérations
    - deux flexibles de raccordement inox tressés de 800 mm chacun (un embout coudé, un embout droit) raccordement 20/27 mm soit ¾ pouces femelle
    - 4 joints plats en caoutchouc pour le raccordement des flexibles
    - deux sorties supplémentaires droites en 20/27 mm soit ¾ pouces avec 4 joints toriques
    - un collier de serrage pour attacher le tuyau d'évacuation des eaux usées
- un transformateur 220V AC – 12V DC double isolation
- une notice d'utilisation en Français (se référer éventuellement à notre site Internet de façon à s'assurer qu'il s'agit bien de la dernière version de cette notice).

Il est important de stocker le matériel après réception dans un local propre et sec à une température ambiante comprise entre +3 et +35°C sous peine de détérioration de la résine échangeuse d'ions et de certains composants de l'appareil.

Le non-respect de ces conditions peut entraîner la déchéance de la garantie sur les éléments détériorés.

2/ - Caractéristiques et avantages

Au coeur de l'adoucisseur d'eau **PRESTIGE COMPACT CPED** se trouve un concentré de technologie :

- La vanne rotative est plus fiable, par une réduction du nombre de pièces mobiles.
- Les débits sont adaptés pour une utilisation sur des systèmes de plomberie classiques et modernes.
- Ecran spécial rétroéclairé pour faciliter la lecture.
- Indicateur rapide de capacité restante, pour une alimentation continue d'eau douce.
- Support de sauvegarde de mémoire permettant de restaurer tous les paramètres clés en mémoire après une coupure temporaire de l'alimentation (allant jusqu'à 72 heures).
- Alarme indiquant un niveau faible en sel
- Système de commande à basse tension.
- La technologie de saumurage proportionnel réduit la consommation d'eau et de sel pour un maximum d'efficacité.

3/ - Schéma de raccordement adoucisseur PRESTIGE COMPACT CPED

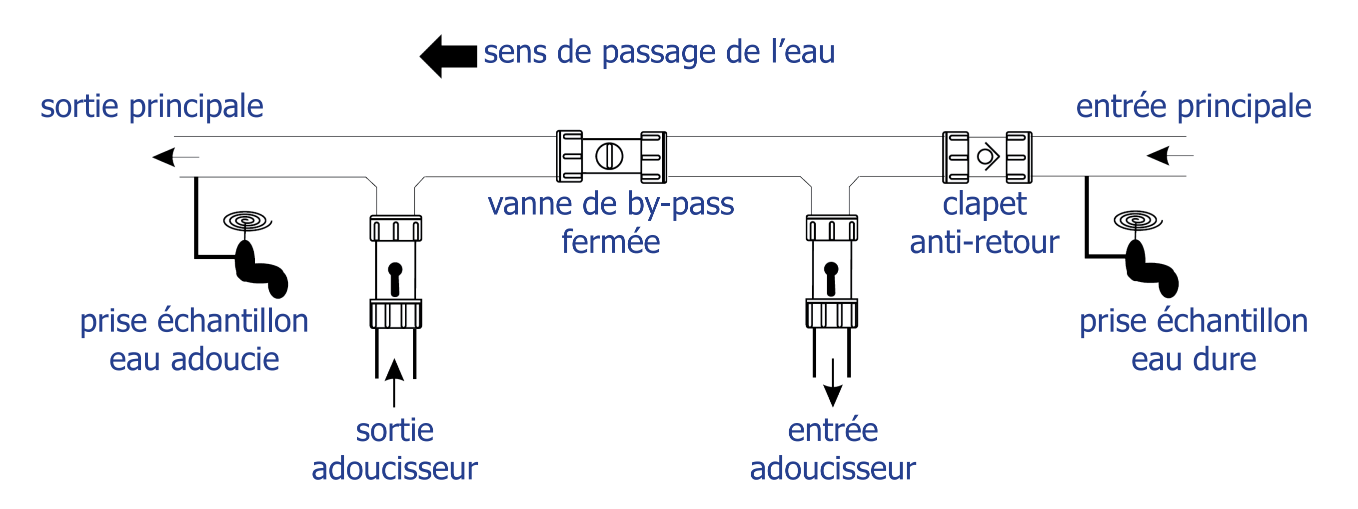


Schéma du by-pass adoucisseur en service

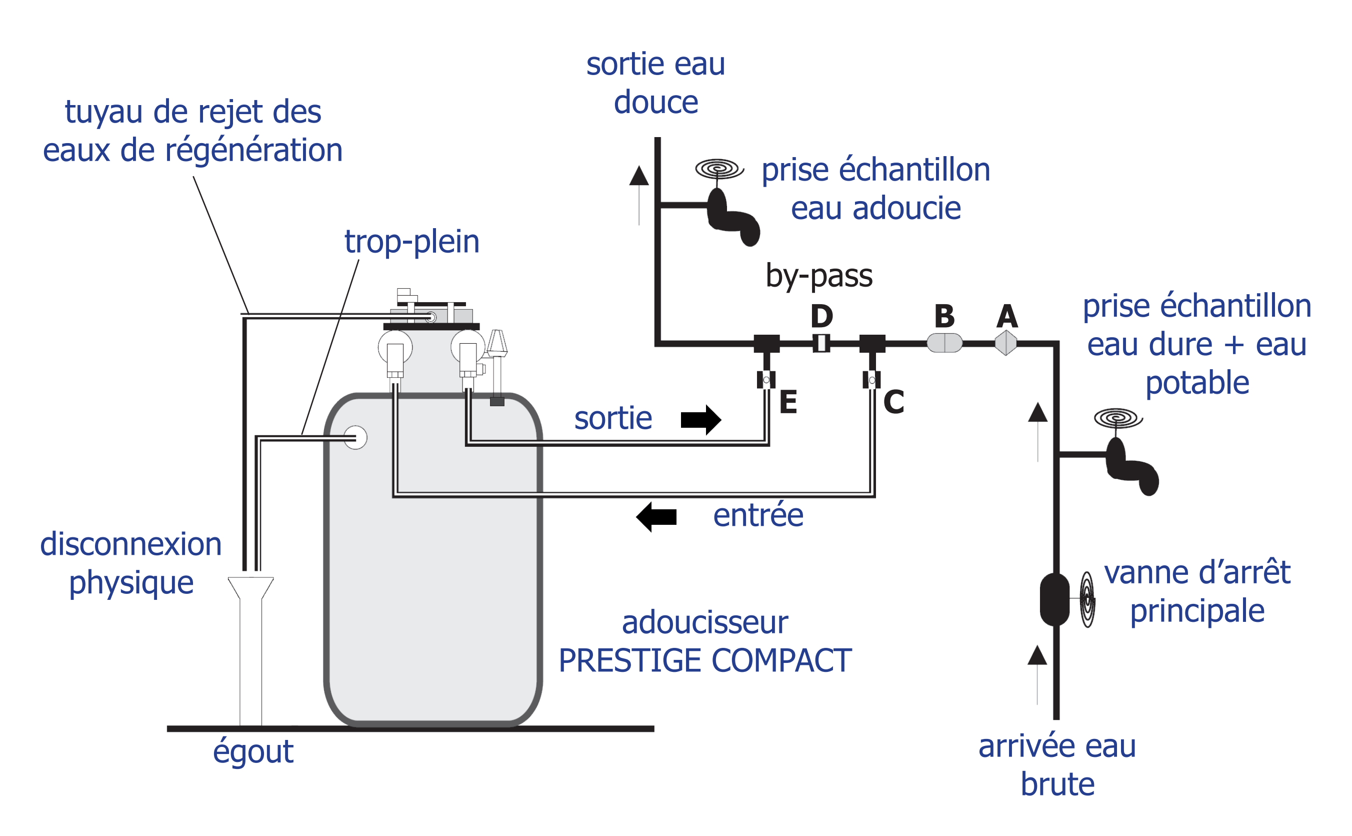


Schéma d'installation

A = Réducteur de pression

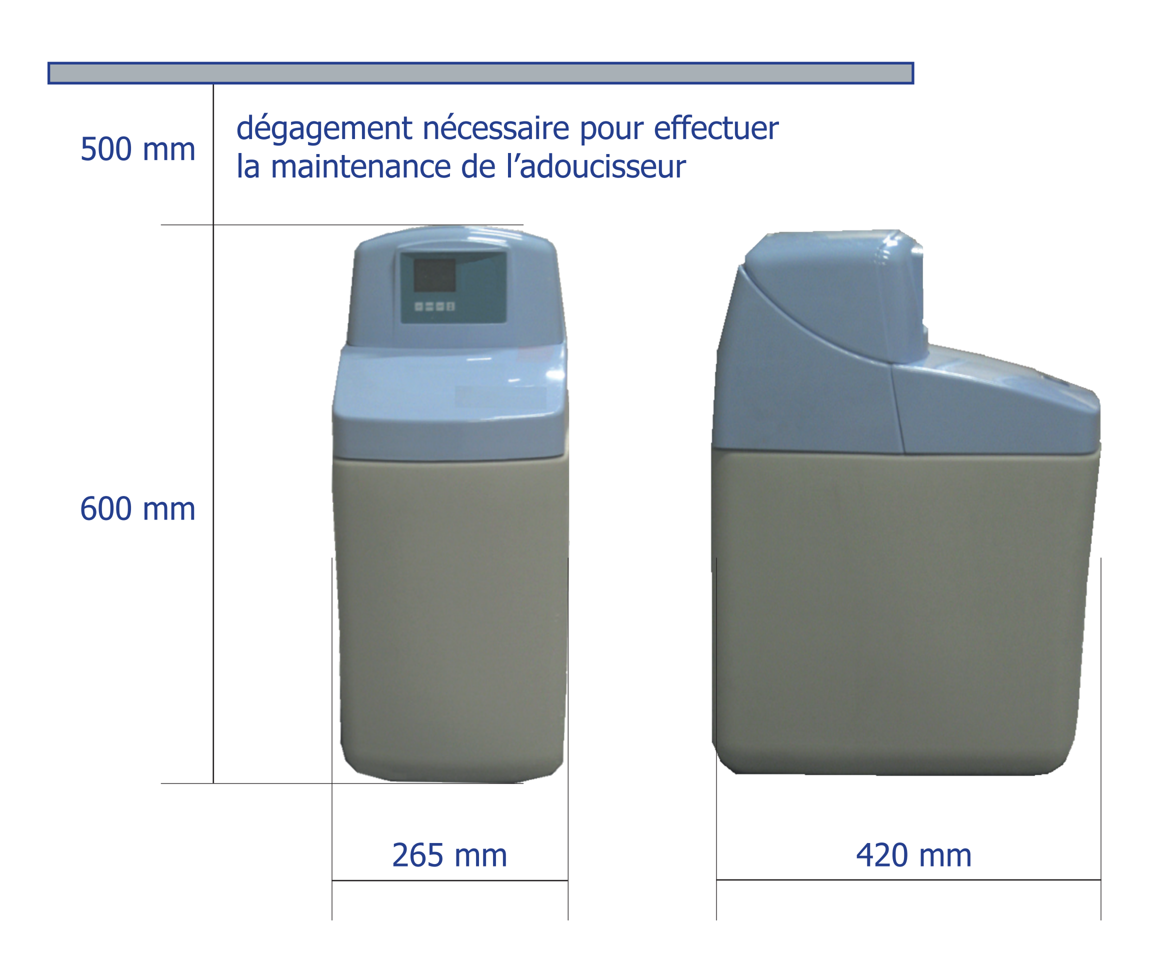
B = Clapet anti retour

Vanne **C** = Entrée adoucisseur

Vanne **D** = By-pass général

Vanne **E** = Sortie adoucisseur

4/ - Encombrement TOTAL adoucisseur PRESTIGE COMPACT CPED



5/ - Caractéristiques techniques

Volume de résine : 14 litres

Consommation de sel par régénération (*) : 2,6 kg

Autonomie du bac à sel : 12 kg maximum

Nombre de régénérations : 7 maximum

Consommation d'eau par régénération (à 4 bars) (*): 72 litres

Premier chargement du bac à sel : 10 kg

Charge au sol : 50 kg

Poids d'expédition : 24 kg

Emballage caisse carton volume : 0,148 m3

Dimensions colisage : hauteur 67 cm x profondeur 37 cm x longueur 60 cm

(*) En fonction des réglages et des impératifs de fonctionnement liés à l'eau à traiter et aux conditions d'utilisation.

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT
MONTAGE & RACCORDEMENTS

1/ - Conditions techniques de fonctionnement

Désignation	**Min.**	**Max.**
Tension d'alimentation monophasée 230V. 50/60Hz	200 volts	250 volts
Consommation électrique	<1 VA en service	<1 VA en régé.
Pression minimale de fonctionnement	1,7 bar en dynamique	
Pression maximale admissible	5 bars en statique	
Débit min. requis pour une bonne régénération	1,5 m3/h	
Température de l'eau	5°C	49°C
Température du local	hors gel	50°C

2/ - Implantation

L'adoucisseur **PRESTIGE COMPACT CPED** devra être installé dans un local accessible, propre et sec, bien ventilé.

Ce local devra être hors gel et l'atmosphère ne devra pas contenir de vapeurs chimiques risquant de nuire à son fonctionnement.

Il convient à l'installateur de vérifier avant installation que les conditions d'encombrement, les caractéristiques techniques et les conditions techniques de fonctionnement sont respectées.

Le local devra disposer d'une évacuation à l'égout des eaux de régénération suffisamment dimensionnée, voir paragraphe «Évacuation des eaux de régénération».

L'indice de protection électrique de cet appareil est IP50, par conséquent il ne faut pas l'installer dans un endroit où peut subsister une forte condensation (taux d'humidité excessif).

Il est nécessaire de prévoir aussi bien pour l'évacuation des eaux de régénération, que pour le trop plein du bac à sel une disconnexion physique entre l'égout et les deux flexibles (rupture de charge conformément à la norme EN3131).

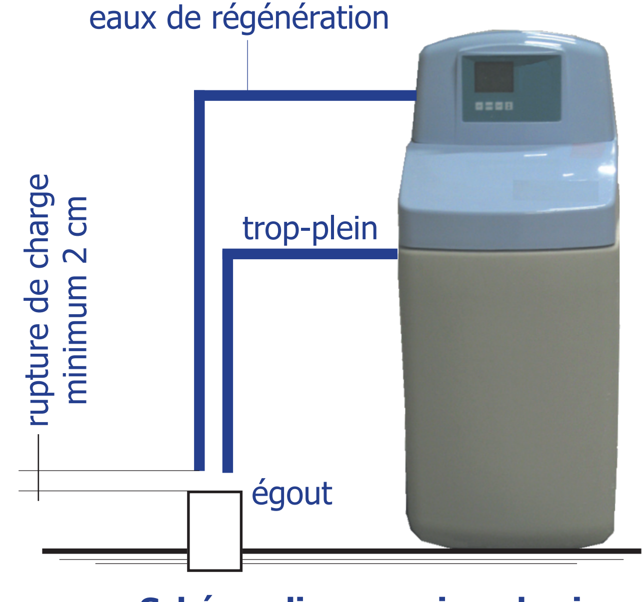
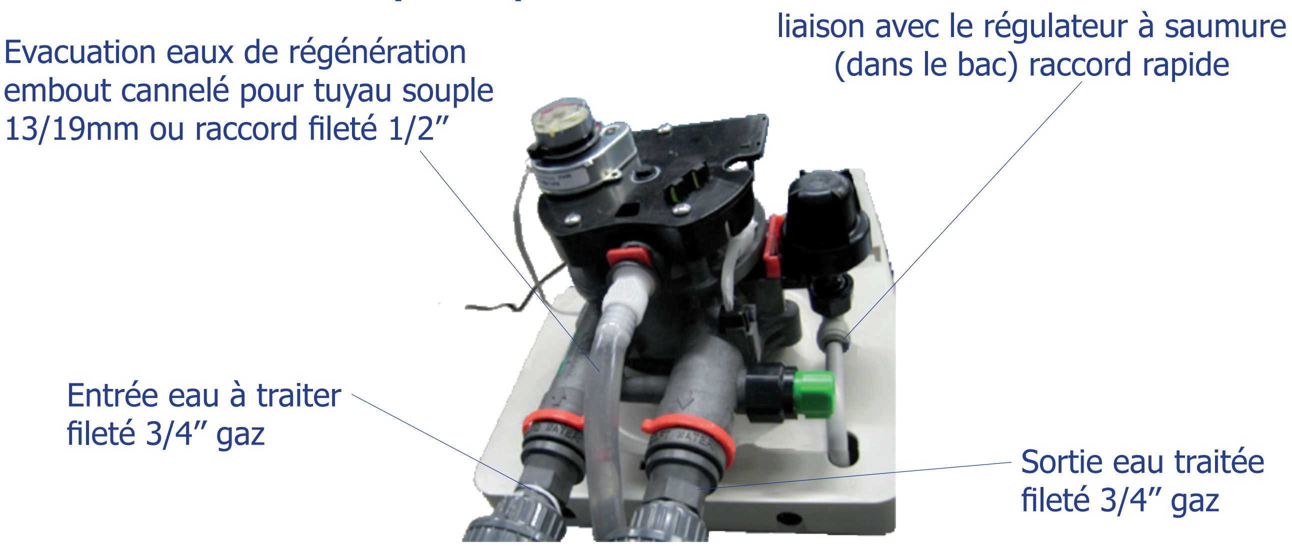


Schéma disconnexion physique

Le sol où repose l'adoucisseur devra être parfaitement propre (pour éviter le percement du bac) et horizontal. Prévoir une hauteur sous plafond suffisante pour permettre les éventuelles opérations de maintenance.

La trappe du bac à sel devra être facilement accessible afin de permettre les rechargements en sel pour la régénération.

3/ - Raccordements hydrauliques



Repérage des connexions hydrauliques

3.1 - Arrivée d'eau et départ d'eau traitée

La canalisation d'arrivée d'eau à traiter doit être suffisamment dimensionnée afin de pouvoir assurer le débit de production requis et le débit de régénération minimal (1,5 m3/h) sous une pression minimale de 1,7 bar en dynamique et de 5 bars en statique. Afin de contrôler cette pression, il est conseillé de mettre en place un manomètre en amont de l'adoucisseur.

De plus, nous conseillons de mettre en place un filtre en amont de l'adoucisseur afin de le protéger de corps étrangers pouvant perturber son fonctionnement.

Nous conseillons fortement en raison de variations de pressions éventuelles (surpressions) , de mettre en place également un limiteur de pression en amont de l'appareil.

Conformément aux prescriptions des règlements sanitaires en vigueur, un clapet anti-retour contrôlable de classe A sera placé en amont du poste de traitement d'eau. Il conviendra à l'installateur de vérifier toutes réglementations sanitaires spécifiques pouvant être en vigueur sur le lieu d'installation et de s'y conformer.

Des prises d'échantillons seront également prévues en amont et aval de l'adoucisseur.

L'adoucisseur devra être protégé d'éventuels retours d'eau chaude par l'intermédiaire de dispositifs anti-retours adaptés, montés en aval de l'appareil sur la conduite d'eau traitée.

L'installation en amont et en aval de l'adoucisseur ne devra pas engendrer de coup de bélier (prévoir, le cas échéant, des dispositifs anti-béliers efficaces).

L'adoucisseur sera en règle générale monté en by-pass et toujours équipé de vannes d'isolement et de by-pass comme indiqué sur le schéma de raccordement du by-pass.

Les raccordements à l'adoucisseur devront impérativement être démontables et accessibles afin de faciliter les éventuelles opérations de maintenance.

Ces canalisations entrée et sortie de l'adoucisseur devront être correctement supportées afin qu'aucun effort ou contrainte ne se répercute sur l'appareil.

3.2 - Évacuation des eaux de régénération

L'évacuation des eaux de régénération de l'adoucisseur est réalisée à l'aide d'un tuyau souple fourni ou éventuellement à l'aide du raccord fileté 1/2" gaz.

> **ATTENTION :** Cette tuyauterie souple étant en pression lors de la régénération, celle-ci devra être fixée au raccord cannelé de l'adoucisseur à l'aide d'un collier fourni. Prévoir également la fixation de cette tuyauterie souple sur sa longueur afin d'éviter qu'un effort ne se répercute sur la vanne de l'adoucisseur.

La canalisation de mise à l'égout des eaux de régénération devra avoir le tracé le plus simple et le plus court possible. Elle devra permettre d'évacuer un débit d'au moins 0,5 m3/h sans perte de charge (écoulement libre et sans col de cygne).

Conformément aux prescriptions des règlements sanitaires, une rupture de charge au moins égale à 2 cm devra être prévue entre le tuyau de mise à l'égout de l'adoucisseur et la canalisation principale d'égout suivant le schéma «disconnexion physique».

Dans le cas d'évacuation par l'intermédiaire d'une fosse de récupération et pompe de relevage, dimensionner ces équipements de façon à éviter les risques d'inondation du local (cas de l'arrêt inopiné de la pompe de relevage pendant la régénération).

De plus, prévoir une pompe de relevage compatible avec des eaux saumurées.

3.3 - Évacuation du trop-plein du bac à sel

Le bac à sel est muni d'un trop plein de sécurité qui doit être raccordé soit dans un caniveau soit au collecteur égout. L'écoulement doit se faire gravitairement sans perte de charge. Il est impératif de créer également une rupture de charge d'au moins 2 cm conformément aux règlements sanitaires.

3.4 - Raccordement du régulateur à saumure

Le régulateur à saumure est situé dans le bac à sel intégral. Il est raccordé par le tuyau souple à l'aide d'un raccord rapide sur la vanne de commande de l'adoucisseur (repéré sur le schéma du chapitre «raccordements hydrauliques»).

3.5 - Raccordements électriques

Une prise de courant (monophasé 230 volts +10 -15% - 50/60Hz) est à prévoir à moins d'un mètre de l'adoucisseur, pour l'alimentation du coffret de commande, sous tension permanente.

Un raccordement à la terre n'est pas nécessaire, l'appareil étant du type double isolation. La consommation maximale de l'adoucisseur est <1VA.

IMPORTANT : Pour des raisons de sécurité, le câble d'alimentation du transformateur ne peut être remplacé. S'il est endommagé, le transformateur complet devra être mis au rebut et remplacé par un neuf. De plus, ne pas l'attacher sur une canalisation d'eau chaude.

3.6 - Description générale du coffret électronique de commande

Le coffret électronique à microprocesseur **PRESTIGE COMPACT CPED** permet de commander l'adoucisseur.

Un clavier 4 touches en façade permet d'accéder à la programmation des différentes séquences nécessaires au fonctionnement de l'adoucisseur et de programmer les temporisations de régénération.

Il est livré avec un transformateur extérieur délivrant des courants très basse tension nécessaires au fonctionnement de l'électronique et du moteur de commande de la vanne rotative.

Ce transformateur est équipé en primaire d'un adaptateur fiche européenne sans fiche de terre, le coffret et le moteur commandés étant de classe double isolation.

Il conviendra d'amener une prise murale électrique 230 volts monophasé (normes européennes) à proximité du coffret (voir les conditions techniques de fonctionnement).

3.7 - Fixation du coffret électronique

Le coffret électronique est posé sur la coiffe en standard.

Il est sur la partie supérieure de l'adoucisseur.

3.8 - Câblage électrique

IMPORTANT : Les raccordements électriques au boîtier électronique doivent être effectués à l'aide des câbles fournis.

A lire attentivement !!

Pour bénéficier de la garantie, la mise en route GRATUITE de votre adoucisseur doit être impérativement effectuée par un technicien de notre service technique.

Pour cela, **une fois l'appareil installé**, il vous suffit d'appeler notre Call Center qui vous proposera un rendez-vous avec notre Technicien régional.

Veuillez téléphoner au : **CPED Service** N°Azur **0810 74 10 40**

(N° Azur ; prix d'une communication locale depuis un poste fixe FT).
Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

en indiquant le n° de fabrication suivi du n° d'ordre de l'adoucisseur (sur l'emballage ou sur l'adoucisseur). Nos services vous fixeront un rendez-vous au mieux des plannings (1 à 2 semaines).

ATTENTION !! NE PAS REMPLIR LE BAC A SEL POUR PERMETTRE A NOTRE TECHNICIEN D'AVOIR ACCES A LA VANNE A SAUMURE.

MISE EN EAU DE L'ADOUCISSEUR

1/ - Première mise en route

Vérifier que les tuyaux d'entrée / sortie ou les raccords sont bien connectés, à savoir entrée-entrée, sortie-sortie. Le by-pass doit être en position ouverte, les vannes d'entrée et de sortie doivent être fermées. Le robinet d'arrêt vers la canalisation doit être ouvert.

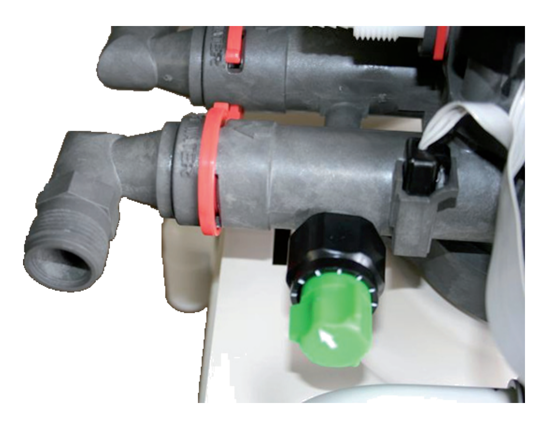
Vérifier la présence de sel dans le bac.

Vérifier que l'adoucisseur d'eau est raccordé à l'égout et que le tuyau de trop-plein est raccordé. L'égout et le trop-plein ne doivent pas être raccordés l'un à l'autre. De plus, s'assurer de la rupture de charge de ces deux tuyaux.

2/ - Mise en eau

- Ouvrir doucement la vanne d'entrée afin que l'eau pénètre dans la bouteille de résine (rinçage de la résine et purge de l'air); l'eau s'écoule vers l'égout.
- Enlever le couvercle et brancher le connecteur mâle du cordon d'alimentation au boîtier de contrôle derrière le panneau avant.
- Brancher le transformateur sur la prise murale, l'unité est maintenant sous tension; le clapet se déplace doucement en position de démarrage. Lorsque le processus de positionnement est terminé (ce qui devrait durer jusqu'à 10 minutes), le déplacement s'arrête; le clapet a atteint sa position de démarrage, prêt pour la procédure de programmation.
- Fermer la vanne de by-pass.
- Ouvrir doucement la vanne de sortie. Vérifier s'il y a des fuites, prendre les mesures correctives qui s'imposent pour arrêter les fuites au besoin.

- Régler la molette verte du mélangeur (dureté résiduelle sortie d'appareil = mélange d'eau adoucie et d'eau dure = fuite de dureté) :



Pour cela, tourner complètement vers la droite (dans le sens des aiguilles d'une montre) la molette verte; l'eau en sortie d'appareil est complètement adoucie (TH = 0°f).

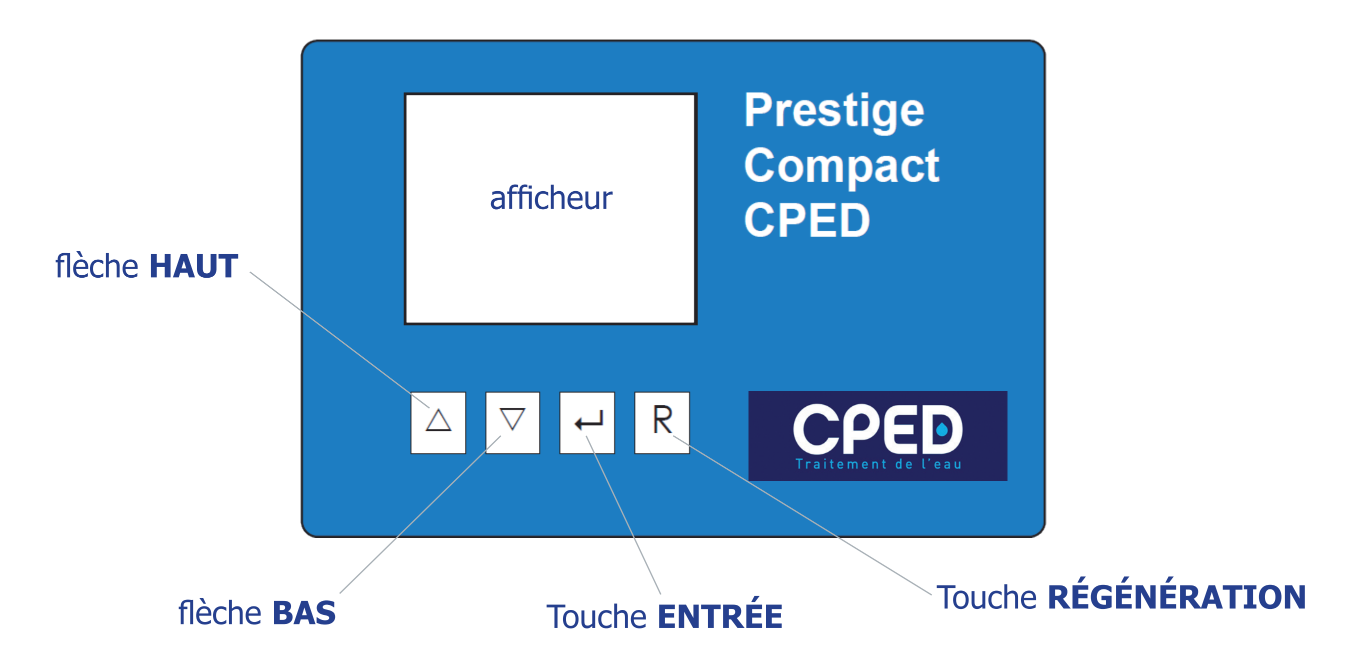
Vérifier par analyse au point d'échantillon préconisé dans le schéma d'installation.

Ensuite, tourner 1 cran vers la gauche (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre) la molette verte; l'eau en sortie d'appareil est légèrement mélangée avec de l'eau dure.

- Vérifier par analyse au point d'échantillon préconisé dans le schéma d'installation.
- Ajuster la molette verte en vérifiant par analyse; jusqu'à obtention du TH souhaité.
- L'adoucisseur d'eau est maintenant en service et la programmation peut commencer.

NOTA : Il convient à l'utilisateur de définir le TH résiduel qu'il souhaite avoir en sortie de son adoucisseur en fonction des dispositifs et appareils installés en aval.

Présentation du coffret



Une fois les raccordements hydrauliques et électriques réalisés et vérifiés, procéder à la programmation du coffret.

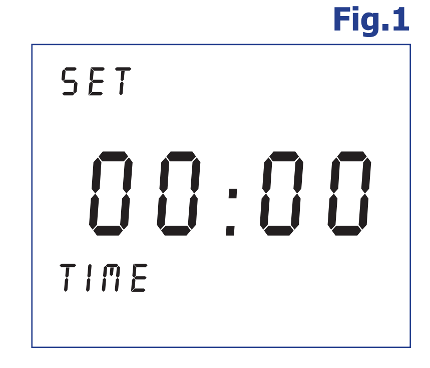
Pour cela, presser sur les touches «haut & bas» simultanément pendant 2 secondes : à l'afficheur, il apparait « 700 ».

Une fois cette valeur réglée, valider en appuyant sur la touche «entrée».

1/ - Procédure de programmation

1.1 - Réglage de l'heure

Fig.1



Les deux premiers chiffres « 00 » de l'affichage clignotent, ils correspondent à l'heure.

Paramétrer l'heure à l'aide des touches «haut & bas».

Valider avec la touche «entrée».

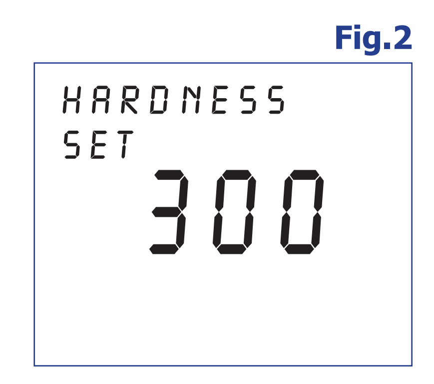
L'affichage passe au réglage des minutes.

Paramétrer les minutes à l'aide des touches «haut & bas».

Valider avec la touche «entrée».

L'affichage passe à la **Fig. 2**.

Fig.2



1.2 - Réglage de la dureté de l'eau

L'affichage par défaut est 300 (niveau de dureté moyen) qui indique un réglage approprié pour une eau dure, correspondant à 30°F.

Paramétrer la dureté d'entrée (eau brute à traiter qui a été mesurée à l'analyse).

Attention, valeur à multiplier par 10 :

Régler cette valeur à l'aide des touches «haut & bas».

Valider avec la touche «entrée».

L'affichage passe à la **Fig. 3**.

Fig.3

SET

02:00

RECHARGE TIME

1.3 - Réglage de l'heure de régénération

Pour fonctionner de manière efficace, l'adoucisseur d'eau a besoin de se régénérer périodiquement (en fonction de la dureté de l'alimentation et de la quantité d'eau utilisée).

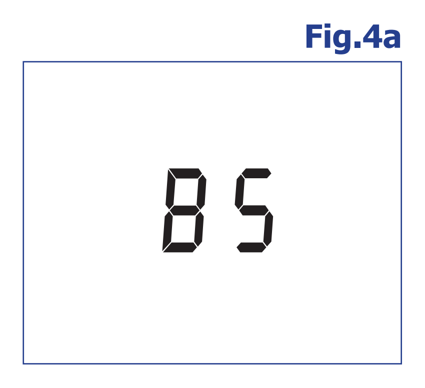
L'heure de régénération réglée en usine par défaut est 2 heures du matin (période théorique de non soutirage d'eau).

Il est possible de modifier ce paramètre à l'aide des touches «haut & bas».

Valider avec la touche «entrée».

L'affichage passe à la **Fig. 4**.

Fig.4a



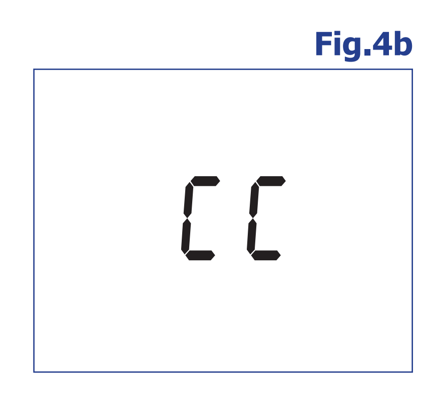
1.4 - Réglage du type de sel utilisé

Pour fonctionner efficacement, l'adoucisseur d'eau doit être paramétré selon le type de sel utilisé dans le système.

Il existe deux types de conditionnement de sel pour les adoucisseurs d'eau :

- les blocs de sel (BS) sous forme de Cubes rectangulaires (principalement utilisés à l'Etranger) (nécessite l'adaptateur Blocs en option).
- les pastilles (CC), qui sont utilisées en France.

Fig.4b



A ce titre, nous conseillons vivement les Pastilles de marque Aqua Protect qui prolongeront la durée de vie de la résine de l'adoucisseur par l'adjuvant qui nettoie en profondeur à chaque régénération la résine (élimination des oxydes métalliques).

Le type de sel utilisé peut être modifié à l'aide des touches «haut & bas».

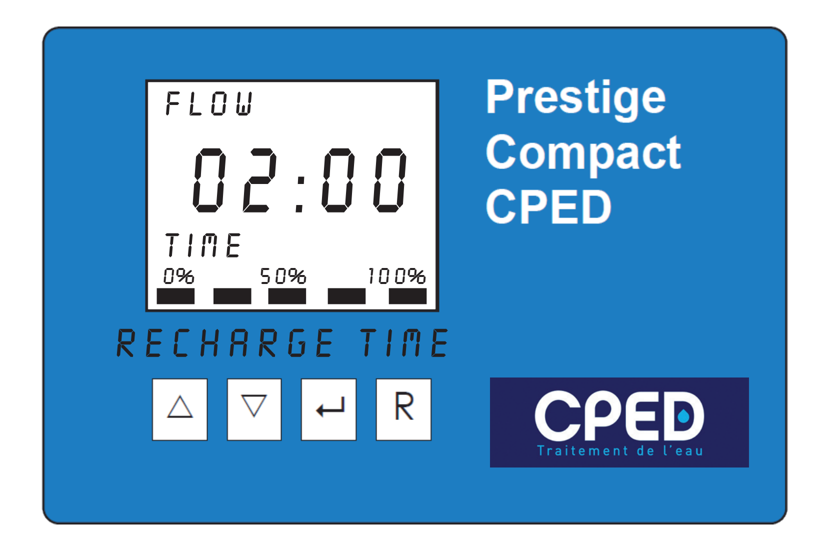
Valider avec la touche «entrée».

L'adoucisseur revient à son affichage initial.

La programmation est maintenant terminée et aucun autre réglage de l'adoucisseur d'eau n'est nécessaire.

Ne pas oublier de vérifier le niveau de sel dans l'unité à saumure une fois par semaine.

2/ - Affichage de l'électronique



2.1 - Barre de charge

Après avoir réglé l'affichage sur le tableau de commande, en fonctionnement normal, une barre de charge est présente en bas de l'écran.

Elle correspond au pourcentage de la capacité de l'adoucisseur d'eau restante depuis la dernière régénération.

Après la régénération, elle est à 100 % (toutes les barres allumées).

2.2 - Coupure de courant

L'adoucisseur **PRESTIGE COMPACT CPED** est contrôlé par un système de mémoire électronique. Le système maintiendra les différents paramètres de programmation de l'adoucisseur d'eau jusqu'à 72 heures.

Si la coupure dure plus de 72 heures, le contrôle fera clignoter l'affichage « 0h00 » au retour de l'alimentation. Dans ce cas, l'heure devra être réglée de nouveau (Fig. 1).

2.3 - Indicateur de débit

En fonctionnement normal, un indicateur de débit « Flow » clignotera à l'écran à une fréquence d'un litre par impulsion lorsque l'eau passe à travers l'adoucisseur.

2.4 - Nettoyage extérieur

L'adoucisseur **PRESTIGE COMPACT CPED** d'eau peut être nettoyé en utilisant un tissu humide et un détergent doux.

Ne pas utiliser d'eau de javel, de solvants ou d'alcool, car ils peuvent endommager les surfaces.

2.5 - Régénération manuelle

L'adoucisseur **PRESTIGE COMPACT CPED**, une fois programmé comme expliqué ci-dessus, régénère automatiquement lorsque c'est nécessaire.

LA CARTE DE COMMANDE
AFFICHAGE & FONCTIONNEMENT (SUITE)

Toutefois, une régénération peut être lancée de la façon suivante :

a/ Appuyer sur n'importe quel bouton pour éclairer l'écran.

b/ Appuyer pendant un moment (moins de 6 secondes) sur la touche «régénération», le voyant de régénération va s'afficher, ceci entrainera une régénération à l'heure prédéfinie lors de la programmation ce jour ceci indépendamment de la capacité restante de l'adoucisseur d'eau.

c/ Si cette touche est activée de nouveau (moins de 6 secondes), le symbole disparait et la régénération manuelle de ce jour est annulée.

d/ Si la touche «régénération» est enfoncée pendant six secondes, le symbole de régénération clignotera et la régénération se lancera immédiatement.

Dans ce cas, vous ne pouvez pas l'annuler.

3/ - Consommation de sel

L'adoucisseur **PRESTIGE COMPACT CPED** est contrôlé par un microprocesseur qui supervise en permanence la consommation d'eau grâce à son capteur de débit.

Le système constituera un historique de la consommation en eau pour extrapoler le besoin du lendemain. Il calculera le type de régénération le plus économique.

Ceci assurera d'avoir une eau adoucie en permanence en s'adaptant au rythme de vie de l'utilisateur. De plus, en utilisant un système de saumurage proportionnel, seule la quantité nécessaire de sel et d'eau qui fluctuera en fonction de la consommation sera utilisé.

3.1 - Augmentation du nombre de consommateurs d'eau adoucie

Si la consommation journalière d'eau adoucie augmente (nombre de résidents); l'adoucisseur ajustera automatiquement ses réglages de façon à ne pas avoir de rupture d'eau adoucie.

Par conséquent, en fonction de ces paramètres, il peut être amené à faire plus de régénérations que d'habitude. Ceci peut bien évidemment entrainer une sur consommation de sel toujours proportionnelle à celle de l'eau utilisée.

3.2 - Niveau d'eau du bac à sel

Pendant le mode Production (adoucissement de l'eau) ou le mode régénération, le niveau d'eau du bac à sel est variable.

Cependant, si le niveau d'eau atteint le trop-plein du bac à sel (raccordement obligatoire à l'égout), se référer au guide de dépannage pour diagnostiquer le problème.

Selon le diagnostic, réduir le niveau d'eau de moitié en écopant, et lancer ensuite une régénération manuelle comme décrit ci-dessous.

Si la touche «régénération» est enfoncée pendant six secondes, le symbole de régénération clignotera et la régénération se lancera immédiatement.

NOTA : Vérifier le niveau d'eau une fois par semaine et suivre tout évènement imprévu, par exemple une panne de courant.

Attention, avant d'appeler notre service après-vente; vérifier auparavant que toutes les étapes d'installations sont respectées; par ailleurs reprener les étapes de programmation une à une et enfin vérifier dans le tableau ci-dessous si le dysfonctionnement peut être résolu à l'aide de ce guide de dépannage.

Rappel : Pendant le mode Production (adoucissement de l'eau) ou le mode Régénération, le niveau d'eau du bac à sel est variable.

Selon le diagnostic, réduire le niveau d'eau de moitié en écopant, et lancer ensuite une régénération manuelle.

Pour cela laisser enfoncé le bouton «régénération» pendant six secondes, le symbole de régénération clignotera et la régénération se lancera immédiatement.

Panne	Cause possibles	Solution
L'eau en sortie d'adoucisseur est dure	Moins de 15 cm de sel dans le bac à sel	Remplir le bac à sel (maximum 12kg)
	Non alimentation électrique de l'appareil	Vérifier les connexions électriques et que l'appareil est branché
	Le by-pass (optionnel) est ouvert	Mettre l'appareil en position service
	Le mixing est ouvert au maximum	Régler le mixing à l'aide de notre kit TEST DE DURETE
	Variation de la dureté de l'eau en entrée	Réajuster les paramètres de programmation et le réglage du mixing à l'aide de notre kit TEST DE DURETE
	Le tuyau d'évacuation des eaux de régénération est gelé.	Le dégeler. L'installer hors gel conformément aux préconisations d'installations.
	Problème hydraulique lors de la régénération (chute de pression d'eau)	Relancer une régénération manuellement
	Problème d'installation	Vérifier que le tuyau d'évacuation des eaux de régénération n'est pas pincé ou obstrué
Niveau d'eau anormal dans le bac à sel	Pression d'alimentation de l'appareil en dehors des plages d'utilisation	Vérifier si la pression est comprise entre 1.7 bar en dynamique et 5 bars statique. Eventuellement faire installer un réducteur de pression ou un surpresseur.
	Le tuyau d'évacuation des eaux de régénérations est gelé.	Le dégeler. L'installer hors gel conformément aux préconisations d'installations.

GUIDE DE DÉPANNAGE (SUITE)

Panne	Cause possibles	Solution
Niveau d'eau anormal dans le bac à sel	Problème hydraulique lors de la régénération (chute de pression d'eau)	Relancer une régénération manuellement
	Problème d'installation	Vérifier que le tuyau d'évacuation des eaux de régénération n'est pas pincé ou obstrué
	Il y a eu une coupure de courant	Relancer une régénération
Pas d'eau en sortie d'adoucisseur	Une des vannes constituant le bypass n'est pas en bonne position	Vérifier avec le schéma correspondant au by-pass la bonne position des 3 vannes
L'eau coule à l'égout en permanence par le tuyau d'évacuation des eaux de régénération	L'appareil est en régénération	Si oui , il faut attendre la fin du cycle complet. Si l'eau ne s'arrête pas, malgré la position service, isoler l'appareil (le mettre en by-pass) et appeler le Service après-vente
Surconsommation de sel	Mauvais réglage de la dureté en mode programmation	Corriger la programmation de la dureté
Problème d'affichage : Affiche «ERR 1» et alarme sonore se déclenche	Cycle de régénération ne s'est pas arrêté en position service	Débrancher électriquement l'appareil plus de 10 secondes; rebrancher = annulation du message d'erreur. **Attention :** si le problème persiste, à savoir la position service ne se remet pas en place au bout de 10 minutes; appeler le service après-vente
Affichage «SALT» et une alarme sonore se déclenche	Sel de mauvaise qualité (nous préconisons le sel Aqua Protect)	Vérifier que le bac à sel n'est pas colmaté; vider le sel et le nettoyer à l'eau froide. Sécher le bac à l'aide de chiffons. Remettre du sel neuf. Appuyer sur le bouton «SET» pour annuler l'alarme.
Affichage «SALT» et une alarme sonore se déclenche	La carte est à reseter toutes les 10 régénérations	Appuyer sur le bouton «SET» pour annuler l'alarme.
Plus d'affichage	Plus d'alimentation électrique	Vérifier les connexions électriques et que l'appareil est branché

Si la touche «régénération» est enfoncée pendant six secondes, le symbole de régénération clignotera et la régénération se lancera immédiatement.

Notes : Les débits de l'appareil vont de 10 à 50 litres/min.

A des débits inférieurs à 10 litres/min, l'échange ionique ne peut fonctionner correctement (mauvais adoucissement de l'eau).

Idem à des débits supérieurs à 50 litres/minutes.

Par conséquent, l'adoucisseur peut avoir une fuite de dureté dans ces cas.

Si le problème persiste, appelez notre service après-vente.

Maintenance

Pour le bon fonctionnement de l'adoucisseur et pour que celui-ci apporte tout le confort et la sécurité possible, il est important d'assurer un entretien régulier.

En effet, certains composants sont appelés à subir un vieillissement normal inhérent au fonctionnement de l'appareil. Ces composants appelés aussi pièces de fonctionnement et/ou d'usure doivent être remplacés régulièrement par une personne qualifiée et habilitée à effectuer cette opération.

Les pièces de fonctionnement et d'usure (liste ci-dessous) sont exclues de nos conditions générales de garantie.

La fréquence de remplacement est déterminée suivant les conditions d'installation et de fonctionnement du matériel.

Nos appareils sont garantis à partir de la date de mise en service (voir nos conditions de garanties applicables).

Pièces d'usures :

code **T7000000**	Kit hydro de maintenance
code **T7000001**	Kit joints, disque et ressort de maintenance
code **T7000004**	Turbine pour **PRESTIGE COMPACT CPED**
code **T7000005**	Filtre d'entrée
code **T7000011**	Set de joints vanne pour **PRESTIGE COMPACT CPED**
code **T7000018**	Filtre injecteur pour **PRESTIGE COMPACT CPED**
code **T7000020**	Câble compteur pour **PRESTIGE COMPACT CPED**
code **T7000023**	Clip injecteur pour **PRESTIGE COMPACT CPED**
code **T7000024**	Ressort pour **PRESTIGE COMPACT CPED**

- Régulièrement

- Contrôler la dureté (TH) de l'eau en amont.
- Toute variation de + ou - 15% de la dureté de l'eau à traiter doit être prise en compte afin de revoir éventuellement les réglages de l'appareil.
- Contrôler la dureté (TH) en aval de l'appareil.
- Contrôler la dureté de l'eau mitigée et corriger le réglage du dispositif de mitigeage si nécessaire.

- Tous les six mois

Vérifier le niveau de sel dans le bac et le remplir si nécessaire. Le niveau de sel doit être au minimum à 1/3 de la hauteur du bac à sel.

Vérifier si la pendule est à l'heure. Pour la mettre à l'heure, voir le paragraphe « programmation »

Faire une analyse de l'eau à l'aide de la trousse d'analyses TH en vente en magasin, TH idéal entre 7° et 12°.

Vérifier l'état d'encrassement de la cartouche du filtre (si installé) et la changer si nécessaire. La cartouche doit être impérativement changée au minimum une fois par an.

Nous vous conseillons également de procéder à un nettoyage des résines à l'aide du produit «STERIPUR» inclus dans le kit entretien adoucisseur code S2010380.

- Tous les ans

Vérifier l'absence de dépôts insolubles de sel en quantité trop importante. Nettoyage complet du bac à sel ainsi que du régulateur à saumure.

Pour cette intervention, il est nécessaire que le bac à sel soit vide, ne pas faire d'appoint en sel pour faciliter le travail. Purger l'adoucisseur correctement, puis débrancher la prise de courant qui alimente l'appareil. Contrôler la disconnexion à l'égout et nettoyer si nécessaire.

Important : Faire contrôler et remplacer si nécessaire les pièces de fonctionnement et d'usure par une personne habilitée à intervenir sur l'appareil.

Vérifier les étanchéités, la programmation du coffret de commande, les cycles de la régénération et procéder à un test. Il est impératif que l'adoucisseur soit révisé correctement et régulièrement par un professionnel.

Nota : Les informations indiquées ci-dessus sont un minimum. En fonction de la qualité de l'eau à traiter et de son évolution dans le temps, de la typologie du lieu d'implantation de l'appareil, des process en amont ou aval, il peut être nécessaire de prévoir une maintenance plus accrue à des périodes différentes.

Nous sommes à votre disposition pour vous proposer si vous le souhaitez un contrat d'assistance technique sur mesure pour votre appareil.

Attention : Le sel de régénération pour adoucisseur se présente le plus souvent sous forme de pastilles.

Pour assurer une bonne qualité de régénération, il doit répondre à des critères de qualité chimique et physique, et doit être d'une grande pureté (plus de 99,9% de NaCl).
La qualité d'un sel de régénération est garantie, s'il est conforme à la norme NF EN 973. De plus, certains sels de régénération sont porteurs du label NF, garantie d'un niveau de qualité supérieur.



Savez-vous que les diverses pollutions amenées par l'eau peuvent réduire jusqu'à 50% la capacité d'échange de vos résines d'adoucisseur et diviser par 2 la durée de vie de vos équipements !

Bactéries, salissures, matières organiques et minérales sont autant de corps étrangers qui peuvent s'accumuler sur vos résines et empêcher leur bon fonctionnement.

Pour la propreté de vos résines, une meilleure qualité d'eau et une protection accrue de votre adoucisseur, CPED a développé un kit d'entretien de votre adoucisseur code S2010380.



Nous sommes à votre disposition pour vous proposer si vous le souhaitez un contrat d'assistance technique sur mesure pour votre appareil.

Avant de téléphoner à nos services, vérifier les points suivants :

PAS DE REGENERATION ...

- Vérifier la prise de courant.
- Vérifier si la vanne du by-pass est fermée.
- Vérifier si l'appareil n'est pas déprogrammé.
- Vérifier qu'un des câbles de l'électronique n'est pas débranché.

L'EAU N'EST PAS ADOUCIE ...

- Vérifier la prise de courant.
- Vérifier si les vannes sont en position service.
- Vérifier le niveau de sel.
- Vérifier si l'appareil n'est pas déprogrammé.
- Vérifier qu'un des câbles de l'électronique n'est pas débranché.
- Déclencher une régénération manuelle (attendre 7 heures entre deux régénérations).

MANQUE DE PRESSION D'EAU ...

- Cartouche du filtre (si installé) colmatée (la changer).
- L'adoucisseur n'a pas régénéré dernièrement, lancer alors une régénération manuelle.

TROP DE CONSOMMATION DE SEL ...

- Vérifier les réglages de la vanne de commande (électronique).
- Vérifier la hauteur de saumure dans le bac à sel.

Attention : S'assurer que les cartouches et le produit aseptisant utilisés sont de fabrication « Centre Pilote Eau Douce ». Dans le cas contraire, la garantie ne serait plus appliquée et notre responsabilité ne serait pas engagée.



RELEVÉ DE L'INSTALLATION
PARAMÈTRES DE L'ADOUCISSEUR

1/ - Relevé de l'installation

By-pass	☐ oui	☐ non
Raccordement trop-plein bac	☐ oui	☐ non
Raccordement eaux de régénération	☐ oui	☐ non
Disconnexion de l'égout	☐ oui	☐ non
Réducteur de pression	☐ oui	☐ non

2/ - Relevé de pression amont

Statique		bar
Dynamique		bar

3/ - Analyse de l'eau dure

Faire une analyse de votre eau dure (celle qui coule quand l'adoucisseur est en by-pass) à l'aide d'un test de dureté (TH) en vente en magasin.

Noter le TH de l'eau dure		°f
Noter le TH de l'eau résiduel		°f

4/ - La régénération

Noter l'heure de la régénération		heures/minutes
Noter la durée de la régénération		minutes

5/ - Nombre de litres d'eau adoucie

Noter le nombre de litres d'eau adoucie		litres

L'EAU EST NOTRE MÉTIER

Une entreprise européenne

Centre Pilote Eau Douce (CPED) est la filiale française du Groupe européen leader dans le traitement des eaux domestiques.

C'est pour vous la garantie de disposer d'appareils performants et sûrs, issus du savoir-faire d'un grand fabricant, mais aussi de profiter du meilleur de la technologie.

30 ans d'expérience au service de l'eau.

Depuis plus de 30 ans, CPED met au point et commercialise des gammes complètes de produits de traitement de l'eau de qualité à usage domestique.

Des matériels testés.

Nos laboratoires travaillent en étroite collaboration avec les grands centres scientifiques en France afin de vous garantir le respect des normes françaises et européennes.

Une solution pour chaque problème.

Que vous souhaitiez protéger vos installations contre le tartre, adoucir ou purifier l'eau du robinet ou même filtrer l'eau de pluie, CPED vous propose le matériel le mieux adapté à vos besoins.

Notre seul but : obtenir votre satisfaction !

En 30 ans, ce sont des centaines de milliers de clients satisfaits qui nous ont déjà fait confiance. Découvrez à votre tour notre large gamme de produits et bénéficiez vous aussi du savoir faire d'un véritable spécialiste du traitement de l'eau.



15a, avenue de l'Europe - Schiltigheim
BP 80045
67013 STRASBOURG Cedex

Tél. 03 88 33 86 80
Fax. 03 88 83 50 90
www.cped.fr